



ACTUALITES COMMUNALES

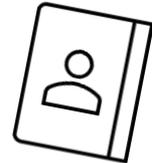
Contactez votre Administration :



086/32.02.50 ou 086/32.21.22

@ administration@sommeleuze.be

Site : www.sommeleuze.be



Horaires : du lundi au samedi de 8h à 12h. Après-midi sur rendez-vous. Le jeudi : de 15h30 à 19h00 (hors vacances scolaires).

Nos services sont disponibles durant les heures d'ouverture des bureaux sans rendez-vous. Toutefois, nous ne pouvons que vous conseiller de nous contacter avant de vous présenter. Le collaborateur que vous souhaitez rencontrer pourrait être en réunion, en formation ou en télétravail et ne pas être disponible immédiatement. Pour éviter toute attente donc, nous vous conseillons de nous contacter par téléphone ou par mail avant de vous déplacer.



/ETAT CIVIL

MARIAGES

Retrouvez les photos des mariés sur le site de la Commune (page d'accueil - Somme-Leuze en images).



DECES

- le 09/03/23 : Liliane De Ca, âgée de 88 ans ;
- le 26/03/23 : Jeanne Goblet, âgée de 65 ans
- le 13/03/23 : Galip Mazibas, âgé de 70 ans ;

/CONSEIL COMMUNAL

Conseil communal le 17 avril 2023 à 20h00 à la salle du Conseil

/NOUVEAU SERVICE DANS VOTRE COMMUNE !

Lancement d'un e-guichet pour les services Population et Etat civil



Dès à présent, notre **guichet électronique**, disponible 24h/24 et 7j/7, vous permet de commander certains documents en ligne tels que : composition de ménage, extrait de casier judiciaire, acte de naissance, et ce, en quelques clics et de manière sécurisée et gratuite.

En pratique : Rendez-vous sur le site de la Commune de Somme-Leuze <https://www.somme-leuze.be/>, cliquez sur l'icône « e-guichet » et identifiez-vous via un lecteur de carte d'identité ou via l'application Itsme.

Complétez ensuite le formulaire relatif à la demande choisie. Le document demandé vous sera alors transmis.

Tous les documents restent, bien entendu, disponibles dans votre Administration communale auprès des services Population et Etat civil.

Une question ? **Vous pouvez contacter Frédérique Vandamme au 086/320.267 ou frederique.vandamme@sommeleuze.be (Etat civil) ou Isabelle Peten au 086/320.251 ou isabelle.peten@sommeleuze.be (Population).**

/APPLICATION 112 BE : DANS LES SITUATIONS D'URGENCE, CHAQUE SECONDE COMPTE !



L'application 112 BE existe depuis près de six ans. Il s'agit tout d'abord d'une manière complémentaire vitale de joindre les centrales d'urgence. Avec l'application, la centrale reçoit en effet immédiatement votre position et les services de secours peuvent plus facilement vous retrouver en cas d'urgence.

L'application vous permet d'indiquer certaines informations médicales, comme des problèmes cardiaques, du diabète, des allergies, le groupe sanguin, etc. L'opérateur dispose donc déjà de ces informations avant même que vous n'ayez dit quoi que ce soit et peut ainsi transmettre aux services de secours qui se rendent sur place.

Il existe également des situations (par exemple en cas de tempête et de dégâts des eaux) dans lesquelles vous souhaitez de l'aide.

C'est pourquoi vous pouvez depuis le 11 février 2023 également utiliser l'application 112 BE pour joindre le guichet électronique 1722.be, disponible en permanence, ainsi que le 1722 lorsqu'il est activé en cas d'intempéries.

Cette application sera prochainement dotée de nouvelles fonctionnalités, de sorte qu'elle deviendra l'outil par excellence pour joindre les services de secours.

Maintenant plus que jamais, téléchargez l'application 112 BE !

/LE RALLYE DE WALLONIE DANS VOTRE COMMUNE !



Départ à Nettinne - Informations importantes !
Les voiries concernées : Rue Saint-Donat/Le Poteau/Place de l'Eglise/Rue du Monty /Rue Bois des Sarts.

Le samedi 29/04/2023 :

- Fermeture des routes dès 7h00 ;
- Départ du 1^{er} concurrent à 8h32 ;
- Heures approximatives des autres passages : 12h33 et 16h34.

Quelques consignes importantes :

- Si vous devez utiliser votre véhicule pendant les heures de fermetures des voiries, il est conseillé de le garer en dehors du parcours fermé ;
- Il est interdit de circuler dans les rues concernées pendant le déroulement de la course ;
- Le stationnement est interdit le long des voiries concernées ;
- Ne jamais sortir sur le parcours avec votre véhicule sans prévenir un surveillant ;
- Les drones sans autorisation spécifique sont interdits.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le numéro de sécurité : 081/313.555

/NOS AMIS LES ANIMAUX

Ne perdez pas de vue votre compagnon - Établissez un lien entre ses données et les vôtres

Votre animal de compagnie est votre fidèle compagnon, ami, allié, ... Et vous faites tout ce que vous pouvez pour ne pas le perdre. Mais un moment d'inadvertance et le voilà qui s'est enfuit par la porte ouverte ou a sauté par-dessus la clôture. Un enregistrement correct de votre chien/chat, y compris avec vos propres coordonnées, est donc crucial.

Vous pourrez bientôt modifier ces données vous-même à condition que vos données soient reliées les unes aux autres. C'est pourquoi nous vous conseillons d'associer dès maintenant votre numéro de registre national au numéro de puce de votre chien.

De quoi avez-vous besoin pour associer vos données ?

- Votre carte d'identité électronique (eID)
- Le code PIN de votre eID
- Le passeport de votre chien avec son numéro de puce (composé de 15 chiffres)
- Un ordinateur avec un lecteur de carte
- Une connexion Internet.

La procédure se fait en 3 étapes :

Étape 1 : Vérifiez si votre numéro de registre national n'est pas déjà associé au numéro de votre chien

Étape 2 : Associez le numéro de registre national aux données de votre animal

Étape 3 : Rendez vos données visibles et corrigez-les si nécessaire.

N'hésitez pas à vous rendre sur les sites <https://online.dogid.be> et <https://online.catid.be> ou demander de l'aide à votre vétérinaire.

/ÉTÉ SOLIDAIRE – JE SUIS PARTENAIRE 2023



Tu as 15 ans ou 16 ans ? Un job de vacances motivant t'intéresse ? Alors ce qui suit te concerne !

L'Administration communale et le CPAS de SOMME-LEUZE, avec le soutien de la Région wallonne, te proposent de participer au projet « Eté solidaire – je suis partenaire ».

Cette année, ce projet a différents objectifs majeurs :

- Entretien et nettoyage des espaces publics (voiries, aires de jeux, petit patrimoine ...) ;
- Aides diverses auprès de citoyens.

Aucune compétence particulière n'est exigée mais une **motivation réelle** de s'impliquer dans ce projet est demandée.

Nous avons besoin de **5 jeunes**, filles ou garçons âgés de 15 ans (accomplis au 14/07/2023) et 16 ans, **issus de l'ensemble de la Commune** et n'ayant jamais participé au projet « Eté solidaire ».

Pour faire partie de ceux-ci, tu dois être prêt(e) à t'investir durant **10 jours**, à respecter le travail demandé par les responsables d'équipe et être motivé(e) par ce projet. Un règlement de travail propre à l'opération « Eté solidaire – je suis partenaire » sera applicable aux jeunes. Tu dois être aussi en ordre de vaccin contre le tétanos, une preuve de ta vaccination te sera demandée lors de la visite médicale au S.P.M.T.

Ce job se déroule du **vendredi 14 juillet au vendredi 28 juillet 2023** à raison de 7 heures par jour. Tu seras engagé(e) sous contrat « étudiant(e) » et tu seras rémunéré(e) 7 € nets de l'heure.

Si l'idée te séduit, envoie-nous ton *curriculum vitae* avec tes coordonnées complètes ainsi qu'une lettre de motivation pour le **vendredi 19 mai 2023** au plus tard à l'adresse suivante :

**Administration communale de SOMME-LEUZE – Opération « ETE SOLIDAIRE 2023 » –
Rue du Centre 1 - 5377 SOMME-LEUZE,
à l'attention de Mme Valérie LECOMTE, Bourgmestre.**

Sous réserve de l'acceptation du projet par la Région wallonne, les candidatures acceptées seront présentées lors du Collège communal prévu le jeudi 25 mai 2023. Tu peux, si tu le souhaites, assister au tirage au sort (si nous recevons trop de candidatures) qui aura lieu à 15h00 à la salle du Conseil communal. Ce tirage au sort s'effectuera selon les critères suivants : parité filles/garçons. Les candidat(e)s sélectionné(e)s seront prévenu(e)s **par téléphone** au plus tard le vendredi 26 mai 2023.

Pour tout renseignement complémentaire, tu peux contacter :

Nicolas CHISOGNE, Coordinateur extrascolaire, nicolas.chisogne@sommeleuze.be
(086/32.09.06),

Laetitia ANCIEN, Assistante Sociale au C.P.A.S, laetitia.ancien@cpas-sommeleuze.be
(086/34.94.71),

Jessica CARPENTIER, Echevine en charge de la jeunesse (0474/20.25.18)

/ MARCHEURS, COUREURS, VÉTÉTISTES, CECI VOUS CONCERNE !

La Commune de Somme-Leuze, en collaboration avec le Royal Syndicat d'Initiative et le Cercle Historique, lancent le parcours « **Somme-Leuze entre sport, nature et découverte** » via une application appelée JOOKS.

Il s'agit d'une application qui vous guide vocalement au travers d'un territoire et commente les points d'intérêt du paysage.

Téléchargez JOOKS, rendez-vous à l'école de Somme-Leuze pour une promenade de 13 kms le dimanche 30 avril 2023 (date de lancement) et votre parcours sera d'autant plus agréable que vous en apprendrez davantage sur notre Commune !

Horaire : 09h00 : accueil café/viennoiseries ;

09h30 : explications sur l'application ;

10h00 : départ.

« Somme-Leuze entre sport, nature et découvertes »

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Mme Jessica CARPENTIER, Echevine des Sports et de la Culture (0474/20.25.18 – carpentierjessica@hotmail.be) ou Mme Valérie LECOMTE, Bourgmestre (0496/92.88.26 – valerie.lecomte@sommeleuze.be).



CULTURE



/ A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOS VILLAGES...

Les pierres tombales de l'église St Hubert à Baillonville.

En bordure du village de Baillonville, la petite église St Hubert figure parmi les plus anciens monuments de la Commune de Somme-Leuze.

La muraille de la nef présente, à l'extérieur, un appareillage rugueux de petits moellons de calcaire et de grès ferrugineux qui témoignent de sa grande ancienneté. Plus régulière, la maçonnerie du chœur semi-circulaire, remonte, elle aussi, vraisemblablement aux 13^{ème} et 14^{ème} siècles. En témoigne une belle théothèque gothique, encastrée dans le mur. Le rehaussement en briques date probablement du 17^{ème} siècle.

L'édifice, roman à l'origine, a été plusieurs fois remanié au cours du temps : allongement de la nef, reconstruction de la tour, agrandissement des fenêtres romanes, mobilier et décoration du 18^{ème} siècle

Ancienne chapelle castrale, fondée par les seigneurs de Baillonville, elle fut durant 4 siècles le lieu de leurs sépultures. Elle renferme des pierres tombales tout à fait remarquables. Certaines, encore dans leur situation d'origine, d'autres, provenant de la nef et du cimetière, ont été rentrées à l'intérieur et relevées contre les murs de la tour.

Dans le chœur, une très belle dalle funéraire en marbre noir représente un chevalier armé de toutes ses pièces, en prière au côté de sa dame. Il s'agit de Claude de Waha et de Catherine Brant d'Ayseau, décédés respectivement en 1558 et 1560. Ils sont les ancêtres des Waha de Baillonville et comptent parmi leurs descendants, le dernier prince-évêque de Liège, François-Antoine de Méan-Beaurieux.

De l'autre côté, un grand monument comportant fièrement 16 quartiers de noblesse – malheureusement martelés à la Révolution - a été dédié à Denis-Théodore de Waha, mort en 1706, dernier descendant mâle de sa lignée. Y figurent également les quartiers de Hoensbroeck-Geul, famille de son épouse. Ils furent les derniers à résider ici. Cette même sépulture est aussi celle de la dernière descendante de la lignée, Marguerite de Waha et son époux Louis de la Tramerie. Tous deux décédés sans hoirs, à Mouffrin (Natoye) et ensevelis dans le chœur à Baillonville, lui en 1725 et elle en 1738.

Les autres pierres sont celles de membres de la famille et aussi celles d'habitants de Baillonville. Entre autres, la dalle du vicaire Jean Marchant †1680. Celle de Hubert-Joseph Boreux, marbrier et constructeur du pont sur l'Heure, mort en 1731. Celle de Pierre Hubert Fisse, ancien échevin. Et d'autres.

Fait exceptionnel, 16 pierres ont été préservées et, à l'occasion d'« Eglises ouvertes », le dimanche 4 juin 2023, ce patrimoine funéraire sera remis à l'honneur.

Pierre Hendrichs, pour le Cercle historique



ENVIRONNEMENT



/BOITE À PIZZA, FRIGOLITE : OÙ LES JETER ?



Vous venez de faire une super soirée pizzas mais vous ne savez pas comment vous débarrasser correctement de vos boîtes à pizza ?

Vous venez de recevoir votre nouveau frigo et vous vous demandez dans quelle poubelle jeter la frigolite ?

BEP Environnement vous donne les solutions de tri des déchets !

LES BOÎTES À PIZZA DIRECTION LES PAPIERS CARTONS, NON... LES ORGANIQUES, OUI!

Le réflexe serait de jeter ces boîtes à pizza dans la poubelle des "papiers-cartons", vu qu'elles sont composées de carton, non ? Et bien non, ce n'est pas correct, les boîtes à pizza doivent être jetées dans la poubelle ménagère ou, mieux encore, dans les déchets organiques !

La raison ? Les boîtes à pizzas sont tachées de graisses et de restes de nourriture. Le mélange des cartons sales/gras avec les cartons propres a pour conséquence une diminution de la qualité du recyclage. Seuls les papiers et cartons PROPRES peuvent donc aller dans la poubelle papiers-cartons.

LA FRIGOLITE DIRECTION LES RECYPARCS ou LE SAC BLEU !

La vraie frigolite est celle appelée "polystyrène expansé" se reconnaît à sa structure composée de petites billes blanches est collectée de façon sélective dans **les recyparcs** de BEP Environnement.

Les autres frigolites vont soit dans le sac bleu ou dans la poubelle résiduelle !

TRUCS ET ASTUCES

Vous pensez qu'un carton de boîte à pizza est trop grand pour rentrer dans un sac poubelle organique ? A première vue, c'est vrai, il est encombrant ! Il existe cependant deux astuces très simples pour vous aider :



- La paire de ciseaux ! Vous pouvez simplement découper la boîte à pizza pour réduire la taille du carton et faciliter son dépôt dans le sac organique.
- Tremper le carton pour en faire une boule et à nouveau en faciliter son dépôt dans le sac organique.

Pour tout renseignement : <https://www.bep-environnement.be/>

/MERCİ DE VOTRE SOUTIEN : COLLECTES TEXTILES

Nous voudrions vous remercier pour votre implication dans la gestion des déchets.



Cette année, c'est plus de 30.000 kilos de textiles qui ont été collectés dans notre Commune via Terre et Curitas. Grâce à vous, ces textiles sont soit réutilisés via des magasins de secondes mains, soit recyclés. Même s'il reste un faible pourcentage de déchets, les chiffres sont très encourageants. Nous vous engageons donc à poursuivre dans cette voie.

Pour trouver les bulles à textile de votre Région, vous pouvez vous rendre sur www.terre.be ou sur www.curitas.be

/VOTRE AGENT DE QUARTIER VOUS PARLE ...

En circulant dans vos quartier, nous constatons de plus en plus la présence de déchets et dépôts clandestins. Cela ne donne pas une bonne image de notre Commune.

Dépôts clandestins / Utilisation des poubelles publiques :

- Il est interdit de déposer, de déverser ou de jeter sur la voie publique ou sur terrain situé en bordure de celle-ci, tout ce qui est de nature à porter atteinte à la propreté publique ;
- Toute personne qui a souillé la voie publique est tenue de procéder sans délai au nettoyage ;
- Les poubelles publiques servent uniquement pour le dépôt de menus objets utilisés par des passants ainsi que pour le dépôt des déjections canines. Une infraction à la présente disposition est considérée comme un dépôt clandestin ;
- Le non-respect de ce qui précède pourra entraîner une sanction administrative ou des poursuites judiciaires suivant la gravité des faits.

Feux de déchets :

En ce début de printemps arrive le moment d'effectuer les tailles de haies, arbustes,

- Les feux de déchets végétaux secs sont uniquement autorisés sous certaines conditions :
- * Ne pas incommoder de manière intempestive le voisinage par des fumées, odeurs ou projectiles de toute nature ;
- * Entre 08H00 et 20H00 SAUF le dimanche et jours fériés légaux ;
- * Ne pas entraver la circulation sur la voie publique par les fumées ;
- * A une distance de minimum 100 m de toute habitation ou bois ;
- * Sous la surveillance d'une personne responsable.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le poste de Police de Somme-Leuze : Rue de Liège, 20a - 5377 SOMME-LEUZE au 083/63 69 42



NATURE



/POTAGERS ET VERGERS PARTAGÉS À HOGNE ET BONSIN



Saviez-vous que 2 potagers ont été créés dans notre Commune, il y a de cela quelques années déjà?

A Bonsin : derrière l'Ecole Communale rue de Borlon 1A (accès possible à tout moment par l'Ecole)

A Hogne : derrière la Maison de Village, rue de Serinchamps 81

Les objectifs sont de :

- Rassembler autour d'un projet long terme ;
- Partager son expérience sur le terrain, au-delà de séances thématiques, apprentissage en échangeant sur les pratiques de chacun ;
- Sensibiliser à la protection de l'environnement, à l'importance des pollinisateurs, aux techniques durables d'entretien de potager et montrer qu'une synergie est possible et profitable très rapidement (commensalisme entre l'homme et la terre) ;
- Organiser des ateliers thématiques sur la création de buttes, de mares, la sélection des espèces idéales à utiliser pour les haies, la taille des fruitiers, comment agrader le sol, produire ses semences, fabrication d'hôtel à insectes et d'abri à forficule, etc... ;
- Echanger des expériences avec d'autres ASBL locales ;
- Donner des moyens pour réaliser un potager personnel malgré les contraintes liées au sol ;
- Utiliser les légumes produits pour organiser un événement ouvert à tous les villageois, y compris ceux n'ayant pas participé au projet ;

Ces deux potagers sont ouverts à tous et toutes désireux de se familiariser avec les techniques potagères durables dans une ambiance conviviale.

Avec le retour des beaux jours, l'envie vous vient de vous impliquer dans un chouette projet villageois ? Alors n'hésitez plus...

Pour Bonsin contactez M. Tougarinoff : tougarinoffyves@hotmail.com 086/499629

Pour Hogne contactez M. Côte : hognonssolidaires@gmail.com 0472/814957. Tout le monde est invité à suivre la page Facebook du "Potager Communautaire de Hogne" et le "Groupe du Potager Communautaire de Hogne".

/A L'ÉCOUTE DU CHANT DES OISEAUX.

Qui n'a jamais un jour voulu savoir mettre un nom sur l'oiseau qu'il entendait chanter ? Surtout au printemps après que la grive draine nous berce les oreilles depuis janvier.

Nous vous invitons **le 1er mai à 8h30** pour écouter, apprendre, admirer, identifier les oiseaux de la Réserve Naturelle des Enneilles (Grive musicienne, Fauvette à tête noire, Troglodyte, etc....)

Prenez vos bottes, des vêtements sombres et votre paire de jumelles pour nous rejoindre au N°100 rue de Grande Enneille/Durbuy.

Inscription: J-P.Breuls 086322239 ou F.Bathy 0486 428978.

Une petite participation de 3 € pour les non-membres de Natagora, gratuit pour les enfants

/LE SAVIEZ-VOUS? LA TONDEUSE ROBOT PEUT ÊTRE DANGEREUSE POUR LES HÉRISSENS



Le hérisson est un allié pour notre potager car il mange de nombreux nuisibles. Il est d'ailleurs conseillé de l'attirer dans nos jardins. Celui-ci sort essentiellement en fin de journée et à l'aube. Depuis peu, avec l'apparition de nos tondeuses robot, il est en danger.

Quand les tondeuses sont programmées la nuit, elles risquent bien de rencontrer nos petits compagnons, qui ne sont, malgré leurs piquants, pas à l'abri. Les blessures sont souvent très graves et leurs chances de survie sont quasi inexistantes.

Ceux-ci, lorsqu'ils sont blessés, peuvent être transportés dans un centre de revalidation comme CREAVER, qui en accueille plusieurs centaines chaque année. Quand les hérissons arrivent, ils sont gravement blessés et la plupart ne survivent pas.

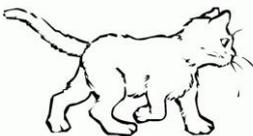
Afin d'éviter ce désastre, nous vous conseillons d'éviter d'utiliser ces appareils durant la nuit et ne les faire tourner qu'après le lever du soleil et avant le coucher du soleil.

Vous désirez attirer des hérissons dans vos jardins ? Vous trouverez de nombreux conseils auprès d'Adalia et de Natagora .



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service Nature, Julie Hautenaue, au 086/32.09.03 ou via julie.hautenaue@sommeleuze.be.

/NOUVELLE DISPOSITION POUR LA STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS



La prolifération des chats errants reste une situation problématique qui requière une de vigilance de tous les instants, et plus particulièrement en cette période de printemps, propice à l'accouplement des chats.

Nous rappelons à cet égard que face à la prolifération des chats errants, la première réponse à apporter **est l'interdiction stricte de nourrissage et d'entretien de ceux-ci**. C'est en outre une interdiction formelle en vertu de l'article 395 du règlement général de Police.

La Commune de Somme-Leuze s'est également engagée depuis plusieurs années face à cette problématique en lançant des campagnes de stérilisation.

Nous avons, à cet effet, signé une nouvelle convention avec le refuge « Animal sans logis » situé à Plainevaux qui prendra effet à partir du mois d'avril 2023. Nous collaborons avec ce refuge pour lutter contre la prolifération des chats errants.

Ainsi, si vous constatez une présence nuisible et dérangeante de chats errants à proximité de votre habitation, nous vous invitons dès lors **à prendre contact avec Madame Hélène Lobbe**, responsable du bien-être animal, en privilégiant l'adresse mail : bea@sommeleuze.be ou par téléphone au 086/320.266.



CPAS



Maison des Aînés

/MAISON DES AÎNÉS « NOS MOHON »

AGENDA DES ACTIVITÉS de Mai 2023

Lundi 1/05	Férialé : fête du Travail
Mercredi 3/05	• Pétanque (Julien) 
Jeudi 4/05	• « Marchons pour notre forme » ! pour celles & ceux qui le désirent : départ de la maison des aînés à 14h (Julien)  • Jeux de cartes, jeux de société et discussions
Lundi 8/05	• Jeux de cartes  - belote, rami, couillon
Mercredi 10/05	• Pétanque (Julien) 
Jeudi 11/05	• Jeux de cartes  - belote, rami, couillon en extérieur à l'étang de Borlon (si le temps le permet) 
Lundi 15/05	• Jeux de cartes  - belote, rami, couillon
Mercredi 17/05	• Pétanque (Julien) 
Jeudi 18/05	Férialé : Ascension
Lundi 22/05	• Jeux de cartes  - belote, rami, couillon
Mercredi 24/05	• Pétanque (Julien) 
Jeudi 25/05	• Sortie au restaurant (prendre contact pour la réservation)
Lundi 29/05	Férialé : Pentecôte
Mercredi 31/05	• Pétanque (Julien) 

Sauf précisions données dans le calendrier, la maison des aînés vous accueille de 14h00 à 17h00, dans la salle *Les Rabottis*, sise rue du Centre, 1a, 5377 Baillonville.

 Les activités extérieures peuvent être modifiées en fonction de la météo !

Les animateurs bénévoles : Marie-Antoinette (0486/12.25.05), Julien (0474/63.12.46)

Pour toute information, joindre le C.P.A.S. de Somme-Leuze : Mme Isabelle TAMINIAUX (tél.086/32.31.73), tamara.specia@cpas-sommeleuze.be



LOISIRS

/LES COUCOUS D'SOMME

Agenda des activités de mai 2023

Mercredi	3 mai-	Gymnastique douce – 10h – 11.30h
Jeudi	4 mai-	Café de tricot – 14h – 17h - Pétanque (si le temps le permet) – 14h – 18h
Lundi	8 mai-	Jeux de cartes – jeux de société - 13.30h – 18h - Petite marche (5 à 6 km) et grande marche (8 à 10 km)
Mercredi	10 mai-	Gymnastique douce – 10h – 11.30h
Jeudi	11 mai-	Pétanque (si le temps le permet) – 14h – 18h
Lundi	15 mai-	Jeux de cartes – jeux de société - 13.30h – 18h - Petite marche (5 à 6 km) et grande marche (8 à 10 km)
Mercredi	17 mai-	Gymnastique douce – 10h – 11.30h
Jeudi	18 mai-	Pétanque (si le temps le permet) – 14h – 18h
Dimanche	21 mai-	Goûter annuel - 15.00h – 18h
Lundi	22 mai-	Jeux de cartes – jeux de société - 13.30h – 18h - Petite marche (5 à 6 km) et grande marche (8 à 10 km)
Mercredi	24 mai-	Gymnastique douce – 10h – 11.30h
Jeudi	25 mai-	Pétanque (si le temps le permet) – 14h – 18h

Dates à noter :

21 mai :Goûter annuel des Coucous – 15h

Programme : pâtisseries, salade de fruits, crêpes... café. Bar ouvert, animation musicale.

Prix : 5 euros pour les membres, 10 euros pour les non-membres.

Réservation auprès Marie : 0495 90 57 96

1 juin : Excursion des Coucous – Région de Mariembourg

Départ 8.15h salle Joseph Burette.

Visite et dégustation : chocolaterie Vanlieff's à Chastrès.

Diner à « La Brasserie des Fagnes » : Croquettes de fromage – Blanc de volaille à l'estragon, pommes croquettes - Profiteroles au chocolat. Boissons non comprises. Nous prendrons le train des 3 vallées. Visite « Musée du chemin de fer ». Vers 17h visite de la Brasserie des Fagnes avec dégustation. Petite restauration avant le retour à Somme-Leuze. Retour vers 20.30h. Prix : 75 euros (80 euros pour les non-membres). **Réservation auprès Marie : 0495 90 57 96**

Informations :

Jeux de cartes/de société : Marie 0495 90 57 96 Gymnastique douce : Cécile – 0478 23 82 75

Petite marche et café tricot : Gerda 0486 61 46 44 Pétanque : Luc – 0474 81 33 71

Grande marche : Marc – 0475 82 75 85

/LES VIS COUCOUS DE SINSIN : VIEUX TRACTEURS.

Le dimanche 4 juin à partir de 7h00, Salle Saint-Georges, rue Nestor Bouillon.

10h45 : balade des vieux tracteurs. Démarrage de Sinsin et balade dans les villages avoisinants. Petite restauration sur place. Exposants divers et locaux.

Contact : Pirlot Fabrice, 0496/55.85.22

/PROGRAMME DE L'ASBL CHARDENEUX

Concerts à la Chapelle de Chardeneux

Les concerts auront lieu **le dimanche à 15h00**. Le jour des concerts, le Bérodi sera ouvert à partir de **11h pour l'apéro** puis après le concert pour « l'after ». Réservations possibles auprès de **Marc Breda 0476/364407**. Le prix des places évoluera entre 8 et 10€. Gratuit pour les moins de 12 ans.

- **Dimanche 07/5/2023 : Magic Wood et Didgeridoo** : Deux souffleurs nous emmènent en Australie où les Aborigènes continuent à faire vivre une culture ancestrale. Ils nous y initient en douceur par les chants, la danse, le conte et bien sûr le célèbre « bois magique » le Didgeridoo.
- **Vendredi 02/06/2023 : rencontre à Li Bérôdi** : Pains-saucisses, jeux, rencontres et bavardages.
- **Dimanche 11/06/2023 : Ostara** : Une musique qui puise ses influences dans la musique du monde : Balkans, Scandinavie, Amérique du Sud, musique orientale ou médiévale. Accordéon, harpe, percussions et voix.
- **Dimanche 02/07/2023 : Prisma : quatuor à cordes** qui réunit des musiciens de divers horizons... Entre musique classique et contemporaine, jazz et pop-folk, les quatre musiciens unissent leurs univers à travers des arrangements, ainsi que des musiques aux sonorités néo-classiques.
- **Samedi 08/07/2023 à 17h00 : Tour des Fours. Départ à Li Bérôdi** : Découvertes des fours du village en dégustant des spécialités. Organisation à finaliser !

Activités à prévoir ...

- **Dimanche 13 août** : Fête des producteurs locaux
- **Les 9 et 10 septembre** : Fête de Chardeneux sur le thème de la mer, avec le samedi soir, le groupe Nestrio, chansons d'ambiance.

Pour tout renseignement : Jean-Benoît Attout, Président : 0498/491155

/LE JEU D'ECHEC.



Voilà une façon de passer un bon moment convivial autour d'une table, par ces longues soirées d'hiver. Le jeu d'échecs n'est pas si compliqué. De plus, il vous permet une bataille stratégique intellectuelle qui renforce la réflexion tout en s'amusant.

Je propose à tous et toutes une initiation au jeu d'échecs de 7 à 77 ans...

A la salle Les Rabottis à Baillonville de 19h30 à 21h, un mercredi sur deux.

Pour tout renseignements : jpbreuls@hotmail.fr

/3 X 20 BON SIN- CHARDENEUX

Le Comité des 3x20 de Bonsin-Chardeneux voudrait se renouveler.
Vous avez des idées, du temps à consacrer à nos aînés...

Tout renseignement : CHANTAL Cibour-Gaethofs, 086 34 47 89 / JEAN CLAUDE Vieuxtemps, 086 34 43 42.

/BALADE TOURISTIQUE DE L'ASBL LES TROIS TILLEULS



L'ASBL « Les trois tilleuls » en collaboration avec le comité « Télévie Somme Leuze » a le plaisir de vous inviter à sa grande balade touristique.

- Une balade en voiture (ancêtres ou récentes) à la découverte du Condroz Namurois.

- Quand ? **le dimanche 04 juin 2023.**

- Départ et arrivée de la balade à la Maison de village de Bonsin Chardeneux, route d'Ocquier 8A, 5377 Bonsin entre 09h30 et 11h.

- Le soir, un repas vous sera servi et les trois premiers équipages recevront un lot.

- Le prix de la balade est fixé à 60€ pour un équipage de 2 personnes. Ce prix comprend le roadbook, les sandwiches du midi, les repas chauds du soir et deux boissons.

*Personnes supplémentaires : 30€, enfant de moins de 12 ans : 10€.

Paiement à effectuer sur le compte de l'ASBL BE43 7320 5324 8001

(communication : balade touristique + votre nom) ou en liquide le jour de la balade.



- **Infos et inscriptions : Davin Jean-François 0479/56.76.89**

/MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES 2023

Lundi 08/05 : Anniversaire de la fin des hostilités 40-45 à Bonsin

11h00 : Chapelle des prisonniers et apéritif au Bérodi

Vendredi 21/07 : Fête nationale à Chardeneux

10h30 : Cérémonie au monument de l'école

11h00 : Messe à la chapelle de Chardeneux suivie de l'apéritif au Bérodi

Samedi 19/08 : Commémoration 14-18

11h00 : Stèle Pickart

11h15 : Monument 1914-1918 Somme-Leuze Rue Pays du Roi

11h45 : Monument BRISCOL Heure, rue Bernauthier

12h00 : Apéritif à l'école de Heure

Jedi 07/09 : Libération du village de Waillet (1944)

18h00 : Messe à Waillet puis cérémonie au monument devant l'église, ensuite repas « tartines garnies, café, vin » à la salle

Dimanche 10/09 : Plaine Sapin Bonsin

09h00 : Circuit stèles départ bureau de police de Somme-Leuze

10h30 : Accueil et début de la cérémonie à la PLAINE SAPIN

11h30 : Apéritif et repas annuel à la salle de Bonsin

Vendredi 10/11 : Circuit Flambeau Sacré départ Bonsin

09h30 : Monument école de Bonsin

09h45 : Eglise Somme-Leuze

10h00 : Monument ancien cimetière Noiseux

10h15 : Monument « calvaire » Baillonville

10h30 : Stèle devant l'église Heure

10h45 : Stèle porche église Nettinne

11h00 : Monument Sinsin

11h15 : Stèle église de Hogne

11h30 : Eglise de Waillet suivi par une collation aux Rabottis à Baillonville

Samedi 11/11 : Cérémonie de l'Armistice 1918 à Hogne

11h00 : Messe suivie de la cérémonie patriotique.

12h15 : Verre de l'amitié offert par l'administration communale à la ~~salle~~ Maison de village de Hogne

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Mme Jessica CARPENTIER, Echevine du devoir de mémoire au 0474/20.25.18 – carpentierjessica@hotmail.be.



INFORMATIONS GENERALES

/EXERCICES MILITAIRES

Les 12 mai, 02 – 09 et 12 juin 2023 : le CE Cdo organisera un exercice en dehors des domaines militaires sur le territoire des Communes de SOMME-LEUZE. Description de l'exercice : exercice sniper d'infiltration et observation. Personnel : 20, Véhicules à roues : 05, Véhicules chenillés: Aucun, Vols à basse altitude : Non, Emploi de munitions d'exercice : Oui

Le 16 mai 2023 : le CIB Sud organisera un exercice sur le territoire de la commune de SOMME-LEUZE. Description de l'exercice : exercice de lecture de carte à pied. Personnel : 12 Véhicules à roues : 02 Véhicules chenillés : AUCUN. Vols à basse altitude : Non. Emploi de munitions d'exercice : Non

Le 28 avril 2023 : le 1/3 Lanciers organisera un exercice sur le territoire des communes de SOMME-LEUZE. Description de l'exercice : exercice de bouclage d'un objectif. Personnel : 24. Véhicules à roues : 08. Véhicules chenillés : AUCUN. Vols à basse altitude : Non. Emploi de munitions d'exercice : Non.

/SANTÉ : LA MALADIE DE LYME

Modes de transmission de la maladie de Lyme

La tique est le principal vecteur de la maladie de Lyme. Qu'elle soit au stade de larve, de nymphe ou d'adulte femelle, elle est capable de véhiculer la Borrelia via sa piqûre.

Prévenir de la maladie de Lyme

La meilleure façon de se prémunir contre la maladie de Lyme est de ne pas se faire piquer par les tiques. Soyez donc vigilants dans les bruyères, champs et forêts. Si vous allez dans les zones à risques, portez des vêtements couvrant l'ensemble du corps et la tête. Portez des chaussettes hautes au-dessus du pantalon et imprégnez-vous de répulsifs.

Après une promenade, inspectez tout votre corps et le cuir chevelu pour contrôler l'absence de tiques.

Si malgré toutes les précautions, une tique est accrochée sur votre corps, il faut la retirer au plus vite afin d'éviter des complications : plus le temps de fixation est court, plus le risque diminue. Attention : ne mettez aucun produit avant l'extraction de la tique !

Pour enlever une tique sans prendre de risques, il faut utiliser un tire-tique (pharmacie).

Une désinfection soignée est nécessaire après cette étape.

Répulsifs et autres précautions.

L'utilisation de répulsifs aide à prévenir les contacts avec les tiques. Il faut tenir compte de leur durée d'efficacité, donc à répéter plusieurs fois.

Les symptômes de la Borréliose de Lyme : nombreux et divers

Il y a trois phases d'évolution en général pour une maladie de Lyme.

→ Symptômes de la phase primaire de la maladie de Lyme.

Elle survient entre 3 à 30 jours après la morsure. Elle se caractérise par l'apparition de lésions cutanées sous forme d'un érythème migrant ! Il s'agit d'une tache ovale de couleur rouge entourant le point de piqûre. A ce stade, vous pouvez ressentir une certaine fatigue, de la fièvre, des maux de tête, une raideur de la nuque, une hypertrophie ganglionnaire, un mal de dos et des douleurs articulaires qui font penser à un état grippal. Sans une antibiothérapie adaptée,

l'érythème migrant évolue d'abord, puis disparaît au bout de quelques jours, voire quelques semaines.

→ **Les symptômes de la phase secondaire de la maladie de Lyme.**

Cette seconde phase de la maladie de Lyme commence quelques semaines ou mois après le premier stade. C'est à ce moment qu'apparaissent des inflammations articulaires fréquentes ou arthrites. Des atteintes cardio-vasculaires, comme les insuffisances cardiaques, les pertes de connaissance, les palpitations, les tachycardies, les myocardies, ... Dans d'autres cas, on peut discerner des troubles neurologiques se traduisant par une méningite, des tremblements inexplicables, de la fatigue chronique, de la paralysie partielle, des troubles sensitifs, des atteintes oculaires, ...

→ **Les symptômes aigus de la phase tertiaire de la maladie de Lyme.**

Cette dernière phase se manifeste le plus souvent par des sévères atteintes cardiaques, neurologiques, musculaires, circulatoires, respiratoires, digestives, etc. ... Les troubles neurologiques touchent le cerveau et la moelle épinière, entraînant divers signes neuropsychiatriques et cognitifs, telles que la perte de mémoire, le bégaiement, la narcolepsie, l'apnée du sommeil, l'humeur changeante...

Pour tout renseignement : <https://www.lyme-int.com/la-maladie-de-lyme/> ou Marianne Fourneau, Présidente du CPAS au 0474/49.78.10.



AGENDA



/PARUTIONS DU BULLETIN COMMUNAL

Les personnes qui demandent à insérer un article dans cette brochure sont invitées à respecter la date de remise des documents reprise dans le tableau ci-dessous :

DATE ULTIME POUR COMMUNIQUER LES INFOS	DATE DE PARUTION
<u>Le 8 mai 2023</u>	<u>Le 1er et 2 juin</u>
<u>Le 5 juin 2023</u>	<u>Les 28 et 29 juin</u>
<u>Le 3 juillet 2023</u>	<u>Les 26 et 27 juillet.</u>

Attention : dans ce mensuel, l'espace disponible est limité, c'est pourquoi nous pourrions réduire et modifier certains de vos articles.

Vos articles peuvent-être envoyé à Julie Hautenaue, julie.hautenaue@sommeleuze.be

Attention, prochainement, la forme de notre bulletin communal changera et sa fréquence évoluera vers un bimestriel. Nous vous informerons du changement en temps voulu et des codes et calendriers à respecter pour nous fournir vos articles

/COLLECTES DE MAI

Attention : changement du jour de collecte.



- **Papiers et cartons : 4 !!!!!**
- **Déchets ménagers : 8, 15, 22**
- **Sacs bleus PMC : 8,22**
- **Encombrants** : la collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/26.04.00. Infos : www.laressourcerie.be (BEP).

Vous pouvez également consulter le calendrier des collectes sur : <http://www.sommeleuze.be/vie-communale/services-communaux/nature-et-environnement/tout-sur-vos-dechets/ramassages-a-somme-leuze> ou sur www.bep-environnement.be



Pour plus d'infos sur les dates de collectes, vous pouvez également télécharger l'appli Recycle !

!!! Nous vous rappelons qu'en cas de **réclamation relative à la collecte des déchets**, le Bureau Economique de la Province a mis en place un système en ligne, sur le site www.bep-environnement.be (onglet réclamation), qui vous permet d'introduire vous-même votre réclamation auprès des responsables du service collecte. Ceux-ci vous répondront rapidement, chercheront une explication et une solution à votre problème et vous feront également part du suivi qui sera apporté à votre plainte.